

Ancien N° régional :

ZONES HUMIDES DE LA HAUTE VALLEE DE LA BOURBRE

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 1 407 ha

Isère

LA BATIE-MONTGASCON, BLANDIN, BURCIN, CHABONS, CHASSIGNIEU, CHELIEU, FITILIEU, PANISSAGE, LE PASSAGE, SAINT-ANDRE-LE-GAZ, SAINT-CLAIR-DE-LA-TOUR, SAINT-DIDIER-DE-LA-TOUR, SAINT-ONDRAS, VIRIEU,

ZNIEFF de type I concernées par cette zone

38080001,38080002,38080003

Description et intérêt du site

Cette zone intègre l'ensemble fonctionnel formé par la haute vallée de la Bourbre, descendue des « Terres-Froides » du Bas-Dauphiné, dont le paysage était autrefois dominé par de vastes marais tourbeux inscrits dans le paysage profondément modelé par le retrait glaciaire. Elle souligne l'existence d'un réseau de zones humides rélictuelles.

Bien que largement modifié, cet ensemble conserve un intérêt sur le plan botanique (Orchis à fleurs lâches, Sénéçon des marais, Scorsonère humble...), mais aussi en matière d'avifaune (Chevalier guignette, Héron pourpré...) ou de chiroptères. Il réunit des milieux naturels diversifiés, dont des boisements humides à aulnes.

Le zonage de type II souligne les multiples interactions existant au sein de cet ensemble, dont les éléments abritant les habitats ou les espèces les plus remarquables (étangs, marais, prairies humides...) sont retranscrits par le zonage de type I.

En terme de fonctionnalités naturelles, le réseau local de zones humides exerce tout à la fois des fonctions de régulation hydraulique (champs naturels d'expansion des crues) et de protection de la ressource en eau.

Le zonage de type II traduit également la cohérence de cet ensemble écologique, et illustre également les fonctionnalités naturelles liées à la préservation des populations animales ou végétales (dont celles précédemment citées) en tant que zone d'alimentation ou de reproduction, mais aussi que corridor écologique sur l'axe Bourbre/Rhône.

L'ensemble présente par ailleurs un grand intérêt en tant que zone récréative à proximité des agglomérations du Nord-Isère, ainsi que sur le plan géomorphologique (étude des stades de retrait des dernières glaciations alpines).

Milieux naturels

44.3

AULNAIES-FRENAIES DES FLEUVES MEDIO-EUROPEENS

Flore

Laîche paradoxale	<i>Carex appropinquata</i> Schumacher
Orchis à fleurs lâches	<i>Orchis laxiflora</i> subsp. <i>laxiflora</i>
Peucedan des marais	<i>Peucedanum palustre</i>
Polystic à aiguillons	<i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth
Scorzonère peu élevée	<i>Scorzonera humilis</i> L.
Sénéçon des marais	<i>Senecio paludosus</i> L.
Cumin des prés (Fenouil des chevaux)	<i>Silaum silaus</i>
Pigamon jaune	<i>Thalictrum flavum</i> L.

Faune vertébrée

Mammifère

Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>
Vespertilion de Daubenton	<i>Myotis daubentoni</i>
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>

Oiseau

Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>
Chevalier guignette	<i>Tringa hypoleucos</i>

Poisson

Brochet	<i>Esox lucius</i>
---------	--------------------

Reptile

Cistude d'Europe	<i>Emys orbicularis</i>
------------------	-------------------------

Faune invertébrée

Pas de donnée disponible

Bibliographie

GALET C.

Étude préliminaire à la protection du sonneur à ventre jaune (Bombina variegata L.) dans les forêts publiques du Bas Dauphiné

1998 pages : 30 p. Consultable : AVENIR

MERLE,H.

Inventaire des milieux naturels et de la flore du territoire du Syndicat mixte Bièvre-Valloire

2004 pages : 5p.+a Consultable : Conservatoire Botanique National Alpin

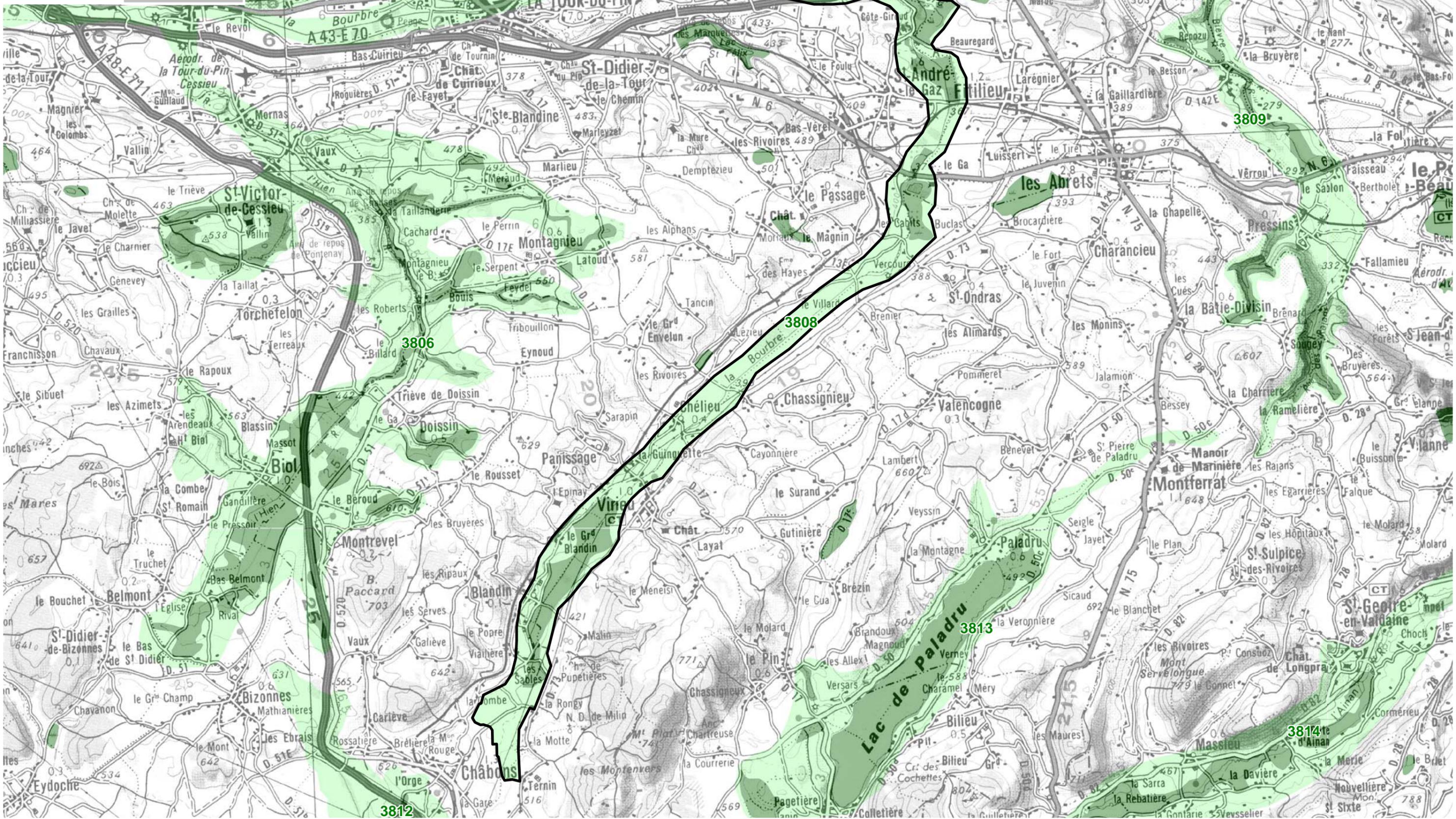


MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES



Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF II* N°3808



* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Annecy

Légende

-  Périmètre de la ZNIEFF type 2
-  Autres ZNIEFF type 2
-  ZNIEFF type 1

